

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 20 (1875)
Heft: 23

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 23.

Lausanne, le 6 Décembre 1875.

XX^e Année.

SOMMAIRE. — Coup-d'œil sur la cavalerie française (*Suite*). — Ecoles de recrues des instituteurs. — Nouvelles et chronique.

COUP-D'ŒIL SUR LA CAVALERIE FRANÇAISE.

(*Suite.*)

TITRE IV. — *Annexes de l'école de cavalerie.*

Nous ne parlerons pas non plus des *officiers de gendarmerie* admis à l'école de Saumur, et nous nous arrêterons un instant sur :

L'École de maréchalerie.

Le personnel de cette école est composé des ouvriers en fer, faisant partie des contingents annuels, ou des maréchaux-ferrants provenant des divers régiments.

Les cours qui sont donnés aux élèves de cette catégorie se composent de :

- 1^o *Etude théorique et pratique du manuel de maréchalerie.*
- 2^o *Instruction primaire du premier degré.*
- 3^o *Exécution des écoles du cavalier à pied et à cheval.*

L'atelier d'arçonnerie.

Fabrique de selles et la seule arçonnerie de France; on y étudie les modèles qui, une fois adoptés, sont fabriqués au concours par l'industrie privée, comme chez nous. Le nouveau modèle de selle actuellement à l'étude, est léger et fort joli; l'arçon se compose de deux bandes en bois de frêne recourbées au feu et unies par deux arcades en fonte très amincies; celle de derrière a une palette (également en fonte) pour y suspendre le porte-manteau par le milieu (cavalerie de ligne et cavalerie légère). La selle de la cavalerie de réserve est la même, moins la palette sur laquelle porterait la cuirasse; en revanche, les bandes sont plus longues derrière et le porte-manteau repose dessus par ses deux extrémités. Le siège, piqué en double, est fixé aux deux arcades au moyen de rivets. Cette selle est un perfectionnement de celle dite du *modèle anglais*, dont j'ai fait mention ci-dessus. La sangle, en fil, se fixe aux deux côtés de la selle au moyen d'une espèce de V. Ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, on reviendra sans nul doute à la sangle double en cuir. La martingale est supprimée et remplacée par une simple bretelle. — Toute la buffleterie est en cuir fauve. — Le nouveau mors est en fer battu, à branches droites.

Cet atelier d'arçonnerie est fort intéressant à visiter, tant à cause des nombreux modèles de selles qui s'y confectionnent qu'à cause des ingénieuses machines dont on se sert pour travailler la fonte.

L'école de dressage.

Cette annexe a pour but de mettre à la disposition des élèves toutes